



Européenne Expertise

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

13 rue du Général Leclerc
92136 ISSY LES MOULINEAUX

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2023

EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE
Société de Commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux comptes de la Cour d'appel de Paris
Président d'Honneur de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers
11, Rue Saint Augustin - 75002 PARIS
Téléphone : 01 42 61 19 14 - Télécopie : 01 42 61 54 90
N° intracommunautaire : FR 313 534 868 89
E-mail : jacques.duret@europeenneexpertise.fr
Site internet : www.europeenneexpertise.com

Sommaire

I - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

1 – Opinion	3
2 – Fondement de l’opinion	3
2.1 – Référentiel d’audit.....	3
2.2 – Indépendance	3
3 – Justification des appréciations	3
4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l’association relatives aux comptes annuels.....	4
6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels.....	5

II - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aux adhérents,

1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’association « Fédération Nationale des Chasseurs » relatifs à l’exercice clos le **30 juin 2023**, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l’opinion

2.1 – Référentiel d’audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie

« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} juillet 2022** à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Nous avons continué à contrôler toutes les modalités d’applications comptables de la nouvelle loi de chasse de 2019.

- Avec la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019, les fédérations des chasseurs se sont vues confier des actions concourant directement à la protection et la reconquête de la biodiversité. Pour financer ces actions, un « fonds biodiversité » a été constitué, alimenté par une éco contribution prélevée par les fédérations des chasseurs, de 5€ sur les permis de chasse validés dans l’année, tandis que l’Etat abonde à hauteur de 10€ par permis de chasse validés dans l’année.
- Application des nouveaux statuts et les modalités d’application des nouveaux textes
- Mise en place de la nouvelle réforme de la chasse concernant la mise en place d’une comptabilité Unique
- contrôle des trois sections analytiques :
 - dégâts
 - gestion
 - écocontribution

- contrôle de l'application de la convention cadre n° OFB .21.1293 relative à la mise en œuvre du soutien financier OFB jusqu'au 30.06.2026 (justification des opérations biodiversité au 30.06.23)
- contrôle de l'application de la convention n° OFB.2.1722 entre l'Office Français de la biodiversité (OFB) et la FNC vague 2 saison (2021/2022 et 2023).

Faits caractéristiques :

A défaut d'avoir reçu au 24/11/2022 la réponse de l'OFB sur les projets bouclés au 31/12/2021, nous n'avons pas pu prendre en compte les éventuels impacts comptables étant donné l'absence de retour de l'OFB sur les projets terminés, le traitement des reliquats financiers ont été intégrés sur l'exercice 2022/2023.

Après vérification, cet impact comptable a bien été intégré sur cet exercice clos au 30/06/23.

Après avoir contrôlé le fonds biodiversité, nous avons constaté tous les ans une sous-utilisation du fonds (5 € pour le fonds chasseur et 10 € pour le fonds OFB) qui est en augmentation. Je pense qu'une clarification comptable et juridique de ces reliquats doit être définie rapidement tout en tenant compte indépendamment du fonds chasseur que de l'apport de l'Etat (OFB).

Conformément à l'obligation de transparence introduite par l'article 20 de la loi n° 2006 (du 23 mai 2006) relative à l'engagement éducatif, si, le budget annuel d'une Fédération est supérieur à 150 000 € et si elle reçoit une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale de plus de 50 000 €, une Fédération doit publier notamment les comptes annuels chaque année et dans le compte financier, les rémunérations de ses trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (cette mention doit être systématiquement indiquée comme elle apparaissait précédemment dans vos comptes des années 21/22). Cette obligation n'est pas facultative mais obligatoire ; Je vous demande, à juste titre, que cette mention soit systématique dans vos comptes et dans les annexes de ceux-ci, mention que vous avez fait apparaître dans les comptes depuis 21/22 et 22/23.

Malgré les crises sanitaires successives du Covid-19, l'entreprise constate que celles-ci ont eu un impact significatif sur son activité sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'Audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus ; Nous n'exprimons pas d'opinion sur des comptes pris isolément.

4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements

consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris
Le 25 janvier 2024

J.DURET – F. ROUILLE

Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission



EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE
11, rue Saint Augustin
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

Votre année
en résumé

FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

en quelques chiffres

Clôture : 30/06/2023

TOTAL RESSOURCES
% Augmentation de 3 K€

40 654 K€

RESULTAT
% des ressources

2 127 K€

FONDS DE ROULEMENT

10 187 K€

BESOIN
EN FONDS DE ROULEMENT

-12 785 K€

TRESORERIE

22 971 K€

FONDS PROPRES

13 221 K€

ENDETTEMENT FINANCIER NET

K€

CAPACITE
D'AUTOFINANCEMENT

2 880 K€

Attestation

Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 'l'association' FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS relatifs à la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	40 819 471 €
Produits d'exploitation :	40 653 761 €
Résultat net Comptable :	2 127 424 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANGERS

Le

Guillaume CAUCHARD

Expert-comptable associé

In Extenso
signature électronique

Comptes annuels

Bilan Actif

	Du 01/07/2022 au 30/06/2023			Au 30/06/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	4 351 350	3 447 619	903 731	1 303 666
Autres immobilisations incorporelles	8 400	8 400		
Immobilisations incorporelles en cours	1 775 198		1 775 198	318 714
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 339 331	2 020 808	318 523	376 034
Installations techniques, matériel et outillages industriels	250 294	42 820	207 475	54 185
Autres immobilisations corporelles	584 065	432 639	151 426	192 333
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	880 000		880 000	880 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 224		11 224	11 224
TOTAL I	10 199 863	5 952 286	4 247 577	3 136 155
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT	II			
Stocks et encours	56 481		56 481	71 544
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	243 669		243 669	272 629
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	13 046 154		13 046 154	13 397 804
Valeurs mobilières de placement	2 430 111	481	2 429 630	2 390 849
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	20 541 677		20 541 677	18 941 522
Charges constatées d'avance	254 283		254 283	197 819
TOTAL III	36 572 375	481	36 571 894	35 272 168
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	46 772 238	5 952 767	40 819 471	38 408 322

Bilan Passif

	30/06/2023	30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	195 072	195 072
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	10 898 528	9 125 961
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 127 424	1 772 567
	Situation nette	11 093 599
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	TOTAL I	13 221 023
Comptes de liaison	II	11 093 599
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 410 955	3 220 199
	TOTAL III	3 410 955
PROVISIONS		
Provisions pour risques	977 767	261 153
Provisions pour charges	222 002	360 822
	TOTAL IV	621 975
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 286 511	1 247 320
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	861 167	899 527
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 386	
Autres dettes	16 306 064	16 797 737
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 515 107	4 514 474
	TOTAL V	23 472 549
Ecart de conversion passif	VI	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	38 408 322

Compte de résultat

	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations	28 605 846	28 500 910
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	40 880	99 326
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	245 455	232 670
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 354 358	10 803 561
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	543 853	600 137
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	278 211	262 164
Utilisations des fonds dédiés	572 515	151 589
Autres produits	12 643	
	TOTAL I	40 653 761
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	46 234	184 268
Variation de stocks	16 716	153 451
Autres achats et charges externes	8 994 068	8 529 460
Aides financières	18 253 275	19 152 084
Impôts, taxes et versements assimilés	413 854	399 755
Salaires et traitements	2 740 192	2 521 199
Charges sociales	1 341 458	1 332 627
Dotations aux amortissements et dépréciations	769 849	793 054
Dotations aux provisions	123 146	36 623
Reports en fonds dédiés	760 269	792 155
Autres charges	5 070 940	4 976 684
	TOTAL II	38 530 001
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 123 760
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	82 231	53 971
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL III	82 231
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	6 109	59
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL IV	6 109
	RESULTAT FINANCIER (III - IV)	76 122
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	2 199 882

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Compte de résultat (Suite)

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 491	61 498
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	8 491	61 498
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	64 102	11 899
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		100 000
TOTAL VI	64 102	111 899
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-55 611	-50 401
Participations des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	
	16 847	9 940
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	40 744 483	40 765 826
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	38 617 060	38 993 259
EXCEDENT OU DEFICIT	2 127 424	1 772 567
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 40 819 471 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 2 127 424 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

La Fédération Nationale des Chasseurs assure la représentation des fédérations départementales et interdépartementales des chasseurs à l'échelon national et coordonne leurs actions et activités

La Fédération Nationale des Chasseurs est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que la représentation des chasseurs et des intérêts cynégétiques.

Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation.

Elle gère un fonds dédié à la protection et à la reconquête de la biodiversité qui apporte un soutien financier aux actions des fédérations départementales, régionales et nationales des chasseurs dans le cadre d'une convention avec l'Office français de la biodiversité.

Elle est dotée d'un conseil scientifique et technique chargé de coordonner les études des fédérations en matière de gestion des espèces sauvages.

Elle contribue à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats et les conditions d'exercice de la chasse.

Elle participe aux politiques publiques nationales en matière de conservation de la biodiversité et de gestion de la faune sauvage ainsi que des risques sanitaires concernant la faune sauvage.

Elle établit le programme et les conditions de réalisation de la formation décennale obligatoire des chasseurs prévue par l'article L 424-15

Elle contribue à la politique de sécurité publique par ses missions de gestion du fichier des validations du permis de chasser, conformément à l'article L 423-4. Elle participe à ce titre aux politiques nationales de sécurité et elle est consultée sur la politique nationale en matière de police de la chasse et de la biodiversité.

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des chasseurs.

Elle élabore une charte de la chasse en France pour exposer les principes d'un développement durable de la chasse et sa contribution à la conservation de la biodiversité. Ce document établit un code de comportement du chasseur et des bonnes pratiques cynégétiques que chaque fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs et ses adhérents doivent mettre en œuvre.

Elle peut être consultée par le ministre chargé de la chasse sur la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats et les conditions de l'exercice de la chasse.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social de la Fédération est fixé au 13 rue du Général Leclerc à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130

Détail des cotisations, concours publics et subventions d'exploitation :

Les cotisations inscrites dans le compte de résultat d'un montant total de 28 500 910 € se décomposent ainsi

- Permis de chasse : 23 624 135 €
- Contributions Fonds chasseur : 4 817 855 €
- Cotisations des FRC & FDC : 95 300 €
- Reliquat réforme : 68 556 €

La ligne concours publics et subventions d'exploitation inscrites dans le compte de résultat pour un montant de 10 898 212 € se décompose ainsi :

- subventions reçues : 228 666 €
- compensation OFB - transfert de missions : 9 000 000 €
- Financement projets eco-contribution : 1 669 546 €

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 40 819 471 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 127 424 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La clôture des projets ECC de la vague 1 de l'exercice 2019/2020 non prise en compte au bilan 06/2022 par défaut de réponse de l'OFB, a bien été intégrée dans les comptes 2022/2023.

Les versements reçus de l'OFB concernant les projets des 2e 3e vagues de l'exercice 2019/2020 et de la 1ere vague de l'exercice 2020/2021, ont été reçus début octobre. Les flux financiers correspondants ont été provisionnés au 30/06/2023.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.60%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 220 109 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à 3 410 955 €

Contributions volontaires en nature

L'association ne fait pas appel au bénévolat et ne bénéficie d'aucune mise à disposition gratuite. De ce fait, aucune contribution volontaire en nature n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

Couverture financière des dégâts de gibiers

La FNC avait mis en place un processus de couverture non spéculatif, au profit des Fédérations Départementales et Interdépartementales des Chasseurs. Cette couverture permettait de s'assurer contre les éventuelles fluctuations des prix des principales denrées (blé tendre, maïs, colza) et donc par voie de conséquence de ne pas subir les hausses importantes qui impactent les finances de Fédérations Départementales ou Interdépartementales des Chasseurs.

La couverture financière n'avait aucun impact sur le compte de résultat mais uniquement l'actif et le passif du bilan dans la mesure où c'était les Fédérations utilisatrices du service qui avançaient les charges et bénéficiaient des produits. La FNC supportait les charges de gestion.

ce process de couverture a été arrêté sur l'exercice. Une circularisation a été faite auprès des fédérations concernées et les fonds leurs ont été reversés.

Informations requises par l'article R123-198- 9e du code du commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 48 000€.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun. Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 514 344		1 620 605	
TOTAL	4 514 344		1 620 605	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre	1 474 666			
- Sur sol d'autrui	864 665			
- Générales, agencements et aménagements constructions	68 302		181 992	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	106 600			
- Générales, agencements et aménagements divers	398 791		78 675	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	2 913 024		260 667	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations	880 000			
- Titres immobilisés	11 224			
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL	891 224			
TOTAL GENERAL	8 318 591		1 881 272	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			6 134 948	
TOTAL			6 134 948	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre			1 474 666	
- Sur sol d'autrui			864 665	
- Gales, agencts et aménagt. const.			250 294	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			106 600	
- Gales, agencts et aménagt. divers				
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			477 465	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL			3 173 690	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			880 000	
- Titres immobilisés			11 224	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			891 224	
TOTAL GENERAL			10 199 863	

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice		
Frais d'établissement et développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 891 964	503 621		3 456 019		
TOTAL	2 891 964	503 621		3 456 019		
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui	1 121 939	51 967		1 173 907		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	841 358	5 544		846 902		
Installations techniques, matériel et outillage industriel	14 118	28 702		42 820		
Installations générales, agencements et aménagements divers	73 467	11 204		84 671		
Matériel de transport						
Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 591	108 377		347 967		
Emballages récupérables et divers						
TOTAL	2 290 473	205 794		2 496 266		
TOTAL GENERAL	5 182 437	709 415		5 952 286		
CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises	Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et dvp.						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres postes d'immo. incorp.						
TOTAL						
Terrains						
Constructions - Sur sol propre						
: - Sur sol d'autrui						
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.						
Inst. tech. mat. et outil. indus.						
Inst. gales, agenc. et aménag. divers						
Matériel de transport						
Mat. de bureau et info. mob.						
Emballages récup. et divers						
TOTAL						
Frais d'acq. de titres de particip.						
TOTAL GENERAL						
	DOTATIONS NON VENTILEES		REPRISES NON VENTILEES		TOTAL GENERAL NON VENTILE	
CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice		
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 224		11 224
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	243 669	243 669	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	232	232	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	32 544	32 544	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	540 650	540 650	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	12 472 728	12 472 728	
Charges constatées d'avance	254 283	254 283	
TOTAL	13 555 330	13 544 107	11 224

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 286 511	1 286 511		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	291 596	291 596		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	362 802	362 802		
Impôts sur les bénéfices	89 962	89 962		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 103	4 103		
Autres impôts, taxes et assimilés	112 704	112 704		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 386	5 386		
Confédération, fédération, union, associations affiliées	13 491	13 491		
Autres dettes	16 306 064	16 306 064		
Produits constatés d'avance	4 515 107	4 515 107		
TOTAL	22 987 724	22 987 724		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					195 072
Fonds propres avec droit de reprise	195 072				195 072
Ecart de réévaluation					
Réserves	9 125 961	1 772 567			10 898 528
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 772 567	-1 772 567	2 127 424		2 127 424
Situation nette	11 093 599		2 127 424		13 221 023
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	11 093 599		2 127 424		13 221 023

Commentaire

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subvention Européenne Life	106 639		42 851			63 788	
Subvention Venaison	86 976		74 670			12 306	
Subvention Sagir	283 923	259 303	283 923			259 303	
Projets FNC Eco-contributor	2 742 661	1 688 539	1 355 641			3 075 559	
TOTAL	3 220 199	1 947 842	1 757 085			3 410 956	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées		716 614	716 614		
	TOTAL I	716 614	716 614		
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
- litiges					
- amendes et pénalités					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	261 153	716 614			977 767
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	257 843		37 734		220 109
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges	102 979		101 086		1 893
	TOTAL II	621 975	138 820		1 199 769
Provisions pour dépréciations					
Immobilisations					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours	1 653		1 653		
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations	481				481
	Total III	2 134	1 653		481
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	624 109	1 433 228	857 087	1 200 250
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		716 614	140 473		
- financières					
- exceptionnelles					

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	40	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
	TOTAL	
	43	

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	241 532	158 840
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	506 481	545 356
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 149 231	929 976
Instruments de trésorerie		
TOTAL	3 897 243	1 634 172

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2023	30/06/2022
Créances clients, usagers et comptes rattachés	217 797	160 785
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	1 609 112	30 364
Valeurs mobilières de placement	325 441	286 661
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	12 906	4 961
TOTAL	2 165 256	482 771

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2023	30/06/2022
Produits :	- D'exploitation	4 515 107	4 514 474
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL		4 515 107	4 514 474

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2023	30/06/2022
Charges :	- D'exploitation	254 283	197 819
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		254 283	197 819

Commentaire

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	30/06/2023	30/06/2022	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 491.20	61 498.17	-53 006.97	-86.19
77100000 PRODUITS EXCEPT.S/OP.DE GESTION	6 620.20	61 498.17	-54 877.97	-89.24
77200000 PROD./EXERCIC. ANTERIEURS	1 871.00		1 871.00	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS	8 491.20	61 498.17	-53 006.97	-86.19
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	64 102.47	11 899.06	52 203.41	438.72
67100000 CHARGES EXCEPT.S/OPER. GESTION	2 167.10	9 449.06	-7 281.96	-77.07
67120000 PENAL._AMEND.FISC.PENALE	57 811.37	2 450.00	55 361.37	+1 000.00
67170000 CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEU	4 124.00		4 124.00	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		100 000.00	-100 000.00	-100.00
68750000 DOT AUX PROV POUR RISQ ET CH EXCEPT		100 000.00	-100 000.00	-100.00
TOTAL DES CHARGES	64 102.47	111 899.06	-47 796.59	-42.71
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-55 611.27	-50 400.89	-5 210.38	10.34

Commentaire

Ventilation du résultat de l'exercice

	Ventilation du résultat de l'exercice	Montant
SECTION DEGATS		-1 112 430
SECTION GESTION		3 239 854
	Total	2 127 424

Commentaire

Tableau de financement modèle PCG

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 067 699	3 175 424
ACQUISITION ELMTS. ACTIFS IMMOB.			CESSIONS ELMTS. ACTIFS IMMOB.		
Immobilisations incorporelles	164 120	461 245	Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	1 717 151	140 792	Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Immobilisations financières		
			AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Apports ou legs donations		
Réduction fonds associatifs			Autres fonds associatifs	593 468	
Remboursst dettes financières			Augmentation dettes financières		
TOTAL EMPLOIS	1 881 271	602 037	TOTAL RESSOURCES	3 661 167	3 175 424
RESSOURCE NETTE	1 779 896	2 573 387	EMPLOI NET		
Variation du fonds de roulement net global			Besoins (B)	Solde N (D-B)	Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation					
-Stocks et en-cours				16 716	
-Avances et acomptes versés sur commandes			31 485		
-Créances clients, comptes rattachés et autres créances				133 526	
Variations des dettes d'exploitation					
-Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
-Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes				11 866	
TOTAUX EXPLOITATION			31 485	162 108	
A) VARIATION NETTE EXPLOITATION				130 623	-941 011
VARIATIONS HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs				222 105	
Variations des autres créditeurs			496 690		
TOTAUX HORS EXPLOITATION			496 690	222 105	
B) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				-274 585	808 927
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT				-143 963	-132 085
VARIATIONS TRESORERIE					
Variations des disponibilités			1 638 936		
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque					
TOTAUX TRESORERIE			1 638 936		
C) VARIATION NETTE TRESORERIE				-1 638 936	-2 441 302
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] :			Emploi net	1 782 898	2 573 387
			Ressource nette		

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

	Rémunérations	Avantages en nature
Dirigeants bénévoles		
Dirigeants salariés		
Remunération brutes des 3 salariés les mieux rémunérés	373 211	

Commentaire